

s'était réfugié sur le territoire algérien en passant la Moulouia à son embouchure. Le général de Lamoricière l'empêcha de gagner le sud : l'émir demanda l'aman et se rendit le 23 décembre devant le marabout de Sidi-Brahim. « Son A. R. le duc d'Aumale, écrit le colonel Camou, vient d'obtenir un bien beau résultat dans la soumission d'Abd-el-Kader ; cela nous assure une longue paix en Afrique. Difficilement, il surgira un indigène qui aura une aussi grande influence parmi les populations, »

Mais la Révolution de 1848 chasse d'Alger le duc d'Aumale et y envoie le général Cavaignac.

« C'est l'homme qui convient pour commander ici, écrit le colonel Camou ; il a la connaissance du pays et du peuple arabe ; il aime l'ordre et le devoir. » A Cavaignac succèdent le général Marey et le général Charon. Il y eut alors des essais de colonisation, dont le colonel Beauchamps se moque à juste titre (1) : « Le choix des colons, il faut en convenir, n'a pas été heureux, et cette première faute, vraiment déplorable, a, pour ainsi dire, fait manquer le but qu'on s'était proposé. Ennemis du travail, fainéants, habitués à la vie molle des villes, les individus qui composent en général ces colonies se refusent nettement à cultiver les terres qui leur ont été données en partage. Lorsqu'on engage l'un à prendre la charrue, il répond : « J'étais peintre, je ne sais pas labourer » ; si on oblige l'autre à prendre la pioche, il répond : « Moi, piocher ? Croyez-vous que je suis venu ici pour faire ce métier ? J'étais horloger, j'ai quarante-cinq ans et vous conviendrez qu'à mon âge c'est un peu tard

---

(1) *Lettre* du 4 juillet 1849.